



Le Monétier-les-Bains, le 21 janvier 2021

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**
(Article L 2121-7 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune **du MONETIER-LES-BAINS (Hautes-Alpes)** se réunira en séance ordinaire publique, en raison des mesures sanitaires engendrées par le COVID 19, à **la salle du Dôme** et sous réserve du port du masque et du respect des règles de distanciations qui seront imposées, le

Mercredi 27 janvier 2021 à 18 heures 30

ORDRE DU JOUR :

Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations,

I - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1. Bail de location avec la société Free Mobile
2. Désignation des délégués pour l'association des Communes Pastorales de la Région Sud-PACA

II - AFFAIRES FINANCIERES

3. Convention de refacturation des achats de masques avec la Communauté de Communes du Briançonnais

III - AFFAIRES LIEES AU PERSONNEL

4. Tableau des effectifs - Modification

QUESTIONS DIVERSES

En raison du couvre-feu à 18h et afin que le débat reste accessible à tous, le Conseil Municipal sera retransmis en direct sur notre page Facebook.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Maire,

Jean-Marie REY

